Université

de Strasbourg

Responsable de la Cellule de prise en charge des situations de violence psychologique

1. Identification du poste

Catégorie (A, B ou C): Catégorie A
Corps : ingénieur d'études, attaché d'administration de l'état titulaire ou contractuel
Mode d'accès : mutation, détachement ou recrutement contractuel en CDD d'un an renouvelable
UFR, Direction, Service : Direction générale des services – Cellule de prise en charge des situations de violence
psychologique
Contact(s) pour renseignements sur le poste (identité, qualité, téléphone) : Hugues BOYER, DRH adjoint,
h.boyer@unistra.fr
Modalités de candidatures : curriculum vitae et lettre de motivation à adresser à <u>drh-dir-recrutement@unistra.fr</u> au
format PDF
Branche d'activité professionnelle – BAP
BAP : J – Gestion et pilotage
Emploi type (référentiel métiers REFERENS III : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/)
J2C46 - Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel
Fonction exercée
Responsable de la Cellule de prise en charge des situations de violence psychologique
Responsabilité éventuelle (si ouvrant droit à NBI, précisez le nombre de points)
Situation du poste dans l'organigramme
Direction des ressources humaines

2. Eléments de contexte

L'Université de Strasbourg, dotée d'un dispositif de signalement et de prise en charge des situations de violence sexiste, sexuelle et homophobe, entend enrichir ce dispositif afin de permettre la prise en charge également des situations de violence psychologique. Organisée autour de compétences administratives, psychologiques et juridiques, la Cellule de prise en charge des situations de violence psychologique repose sur un réseau constitué d'experts agissant dans l'intérêt des victimes et en toute confidentialité.

La présente offre est destinée au pourvoi de l'emploi de responsable de la Cellule, également en charge des aspects administratifs et juridiques, en complémentarité avec l'intervention d'un expert sur le domaine psychologique.

3. Mission

Assurer la responsabilité fonctionnelle de la Cellule de prise en charge des situations de violence psychologique Assurer, sur le volet administratif et juridique, l'instruction, le traitement et le suivi des situations de violence psychologique.

4. Activités

- Assurer le déploiement et la réalisation d'enquêtes administratives dans le contexte de l'instruction institutionnelle des situations
- Assurer le suivi administratif de l'avancement des dossiers en cours d'instruction institutionnelle
- Réaliser l'analyse des situations sur le plan juridique au regard de la responsabilité de l'université en tant qu'employeur et sécuriser le dispositif
- Etablir des courriers, des compte-rendu et des actes administratifs en lien avec l'activité
- Assurer le reporting des situations, à des fins de pilotage de l'activité et d'information des autorités hiérarchiques et fonctionnelles

5. Compétences

a) savoir sur l'environnement professionnel

- Connaissances du cadre législatif et réglementaire relatif aux violences psychologiques et au harcèlement moral
- Connaissances des méthodes et techniques de conduite d'entretien, de conduite de réunion
- Connaissances des méthodes et techniques de rédaction de compte-rendu
- Connaissances des méthodes et techniques de l'enquête administrative
- Connaissances de l'environnement professionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche

b) savoir-faire opérationnel

- Maîtrise du travail en équipe et de l'animation de réunions
- Savoir travailler en réseau avec les acteurs et services impliqués dans le processus
- Savoir piloter et coordonner des projets
- Connaître les méthodes d'analyse juridique en droit public
- Connaître les techniques de reporting
- Notion de l'accompagnement au changement
- Bonne communication orale et écrite
- Maitrise des outils informatiques courants
- Maîtrise d'une langue étrangère, anglais et/ou allemand, serait un plus

c) savoir-faire comportemental

- Etre à l'écoute et dans le dialogue
- Posséder le sens des relations humaines
- Faire preuve de grandes aptitudes à la stricte confidentialité et à la neutralité
- Faire preuve de rigueur et fiabilité
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en autonomie
- Savoir rendre compte
- Savoir fédérer autour d'un projet
- Posséder une capacité d'adaptation
- Etre force de proposition

6. Environnement et contexte de travail

Descriptif du service

Nom du service : Cellule de prise en charge des situations de violence psychologique

Nombre d'agents du service : 1 et 1 chargé de mission Nombre d'agents à encadrer (éventuellement) : néant Lieu d'exercice : Strasbourg, Campus central de l'université

Relation hiérarchique

Sous la responsabilité hiérarchique du DRH adjoint domaine SI et gestion administrative et financière

Relations fonctionnelles

Sous la responsabilité fonctionnelle de Mme la Vice-présidente Ressources humaines et dialogue social

Contraintes particulières

Confrontation à des situations humaines sensibles Situations d'urgence